

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 septembre 2018 à 19h00**

**Etaient présents :**

CHAUX Jean-Michel, FAMY Roger, GUITON Jacques, JOLY Martine, NYGREN Dominique, PERRON Séverine, RABUT Corinne, VUILLARD Jean-Thomas.

**Absents :** BOIVIN David, BON Bernard, BOUREILLE Patrick, PACAUD Christelle, GAROT Marie-Françoise.

**Secrétaire de séance :** VUILLARD Jean-Thomas

En début de séance est intervenu M CORDELIER Dominique accompagné de M GHOLLAMI Ali de l'ATD 71.

Ils sont venus nous présentés les bilans énergétiques de la commune pour l'année 2017.

**Vision globale**

- Ces bilans font ressortir une diminution des consommations énergétiques de notre patrimoine et des émissions de gaz à effet de serre associées.

- Les résultats globaux corrigés du climat sont les suivants sur la période 2015 - 2017 (patrimoine bâti + éclairage public + production photovoltaïque) :

Consommations : - 9 %

Émissions de gaz à effet de serre : - 12 %

- Pour rappel, les objectifs nationaux inscrits dans la loi visent les valeurs suivantes à l'horizon 2050 : consommations ► - 50 % / Emissions de gaz à effet de serre ► - 75 %

Les dépenses ont elles aussi diminué pour atteindre - 5 % sur la même période. Cette économie financière est bien entendu liée à la diminution des consommations mais également à la baisse du prix du gaz particulièrement en 2015 et 2016.

## **1. TARIF DES CONCESSIONS FUNERAIRES**

A compter du 01er octobre 2018, la tarification sera la suivante :

CASE COLUMBARIUM 15 ANS	600€
RENOUVELLEMENT POUR UNE DUREE DE 15 ANS	500€
CAVURNES 15 ANS	300€
RENOUVELLEMENT POUR UNE DUREE DE 15 ANS	200€
PLAQUE JARDIN DU SOUVENIR	30€

## **2. PRIX ELEVES ENTRANT EN 6EME**

Le conseil municipal décide d'attribuer un prix de 40€ à chaque élève entrant en 6ème à la présente rentrée scolaire.

## **3. TRAVAUX EN COURS**

La pose de la climatisation réversible est en cours à la salle des fêtes.

La faucheuse pour la traction animale devrait arriver vers le 15/11/2018.

#### 4. MODIFICATION CHEMIN DE RANDONNEE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante, la demande de M Aurélien VILLOT portant sur le déplacement d'un chemin de randonnée situé "les Grands Pousseaux", étang de Chavenne, car il souhaite travailler les parcelles 95,96,97,98,99,109 et 146 de la section E d'un même bloc, Le chemin étant entre trois parcelles, la 146, 97 et 96.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE le déplacement de la desserte à la condition expresse que le bosquet se trouvant dans la pointe ne soit par arraché ainsi que les haies existantes.

DECIDE qu'une convention détaillant le déplacement du chemin de randonnée sera signée par les deux parties, photos à l'appuies.

CHARGE le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires concernant ce dossier.

#### 5. INFORMATIONS DIVERSES

Le point concernant la taxe de séjour a été annulée, c'est au pays de la Bresse Bourguignonne de délibérer.

Demander de devis pour une étude concernant la reprise de concession dans le cimetière,

Demander un devis pour le nettoyage du cimetière,

Demander au SYDESL si nous pouvons accueillir sur la commune la Borne pour recharger les véhicules électriques en substitution à Pierre de Bresse qui a refusé.

La commune va prêter l'urne à l'EHPAD de Pierre de Bresse pour leurs élections,

Eclairage publique, une coupure sera prévue de minuit à 05 heures du matin